



Les Cigognes

Bulletin Communal de Saint-Hippolyte - Février 2019



Mairie de Saint-Hippolyte Agence Postale Communale

4, place de l'Hôtel de Ville - 68590 SAINT-HIPPOLYTE
Tél. 03 89 73 00 13 - Fax 03 89 73 05 92
E-mail : mairie-st-hippolyte@wanadoo.fr

Les bureaux sont ouverts :

- du Lundi au Vendredi 08 h 00 à 12 h 00
 - Vendredi après midi 13 h 00 à 17 h 00
- En dehors de ces horaires, le personnel répond aux appels téléphoniques sauf le mercredi après-midi.

Notre site internet : saint-hippolyte-alsace.fr
Atelier communal : 03 89 73 05 06

Bibliothèque « St-Hippolyte »

Dans la cour de l'école de St Hippolyte
Tél. 09 70 21 02 92 - mail : st.hippolyte@gmail.com

Permanences :

- Mardi de 16h15 à 18h30
- Mercredi de 14h à 16h
- Jeudi de 10h à 12h

École de Saint-Hippolyte

Tél. 03 89 73 05 33

École de Rorschwihr

Tél. 03 89 73 84 11

Mairie de Ribeauvillé :

(pour vos passeports et cartes d'identité)
Sur rendez-vous - Tél. 03 89 73 20 00

Trésorerie

1 rue Stangenweiher - BP 30044 - 68152 RIBEAUVILLÉ Cedex
Tél. 03 89 73 61 13

Centre des impôts

1 rue Stangenweiher - BP 40019 - 68150 RIBEAUVILLÉ
Tél. 03 89 73 23 17

Préfecture

7 rue Bruat - 68000 COLMAR - Tél. 03 89 29 20 00

Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé

Enfance et jeunesse - Ordures ménagères
1 rue Pierre de Coubertin - 68150 RIBEAUVILLÉ
Tél. 03 89 73 27 10 - Fax 03 89 73 27 11
E-mail : epci@cc-ribeauville.fr
Site internet : www.cc-ribeauville.fr

Tournée des levées des poubelles pour les jours fériés 2019

Samedi 20 avril au lieu du lundi 22 avril (Pâques)
Samedi 8 juin au lieu du lundi 10 juin (Pentecôte)
Samedi 9 novembre au lieu du lundi 11 novembre

GRDF et ENEDIS service

Dépannage gaz : 0800 473 333
Dépannage électrique : 09 726 750 68

Service d'urgence

Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
SAMU : 15
Numéro européen d'urgence : 112



Brigade verte

92 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 68360 SOULTZ
En cas de nécessité, contacter d'abord la mairie
de Saint-Hippolyte. En dehors des heures d'ouverture de la
mairie, vous pouvez appeler le 03 89 74 84 04.

SPA

Route de Scherwiller - 67600 EBERSHEIM
Tél. 03 88 57 64 68

Presbytère Catholique

68750 BERGHEIM
Tél. 03 89 73 63 20

Assistance sociale

17 rue de l'Abattoir - 68150 RIBEAUVILLÉ
Tél. 03 89 73 61 65

Pôle gérontologique

17 rue de l'Abattoir - 68150 RIBEAUVILLÉ
Tél. 03 89 78 27 61

En cas de fuite d'eau à l'intérieur de votre maison,
contacter votre installateur sanitaire.

En cas de rupture d'eau entre le compteur et la voie publique,
merci de téléphoner au **SDEA**.

En journée au 03 90 57 50 88
ou après 18 h et le week-end au 03 88 19 97 09

Où trouver un défibrillateur à St-Hippolyte :

Sur la façade de la mairie rue de la Montée en face du
restaurant « A la Vignette »
Sur la façade du dépôt incendie - rue de l'Ancienne Tuilerie



Sommaire

Adresses utiles	2
Le mot du Maire.....	3
Délibérations	4
du Conseil Municipal	
Travaux	7
Eclairage public.....	8
St-Hippolyte	9
Journée citoyenne	10
Année en images	14
Les écoles.....	20
Tri sélectif.....	24
Maisons fleuries.....	25
Divers.....	26
Cimetière	27
Comcom.....	28
Les disparus	29
Etat Civil	30
Grands anniversaires.....	31
Calendrier des manifestations.....	32

Les Cigognes de St Hippolyte
Bulletin Communal N° 42 - Février 2019

Remerciements à tous ceux qui ont participé à la rédaction
ou à l'illustration de ce bulletin.

Directeur de la publication : Claude HUBER
Dépôt Légal 02-2017

Conception et impression : AGI Ingersheim

Le Mot du Maire



Le mot du maire

Au moment des vendanges et la belle récolte annoncée, on pensait que la sécheresse de l'été serait sans conséquences... Hélas ! Notre forêt subit un dépérissement sans précédent dont nous verrons l'étendue au printemps prochain, et le débit de nos sources d'eau potable continue de baisser inexorablement.

La gestion des ressources et des énergies fait partie, désormais, de notre quotidien.

Nous avons entamé en 2018 le renouvellement de notre éclairage public avec de nouveaux luminaires à leds, plus efficaces et moins coûteux, dans les rues du quartier Grossfort (rue de la Chapelle et de la Paix, av. de l'Europe, rue de l'Ancienne Tuilerie). Dans les années à venir, les lampes à sodium de notre éclairage public seront progressivement remplacées par ces luminaires de nouvelle génération.

Notre bibliothèque, annoncée depuis la fermeture de l'accueil périscolaire à St-Hippolyte, est désormais ouverte à tous. Quelque 3 000 ouvrages y sont à votre disposition. N'hésitez pas à y chercher la lecture qui vous convient.

Je veux, quant à moi, exprimer mes chaleureux remerciements à l'équipe de bénévoles qui se mobilise pour en assurer les permanences et les animations qui viendront enrichir cet équipement culturel, nouveau à St-Hippolyte.

Malgré une date un peu décalée, la journée citoyenne a connu, pour sa deuxième édition, une forte participation de la part de nos concitoyens. Merci à ces 120 Hippolytains qui ont retroussé leurs manches pour notre collectivité villageoise.

Notre pays traverse actuellement une crise grave, fondée sur des revendications légitimes, liées principalement au pouvoir d'achat, mais source aussi de violences extrêmes. Après le temps de la contestation est peut-être venu le temps de l'expression démocratique et du dialogue.

Nous tenons, à la Mairie, un cahier de doléances et d'expression citoyenne à la disposition de tous ceux qui souhaitent transmettre leurs idées et leurs revendications à nos gouvernants. De même, un débat citoyen pourrait être organisé prochainement, conformément aux vœux du président de la république. Nous vous en tiendrons informés.

Il me reste à remercier, bien sincèrement, toute l'équipe qui a composé et rédigé ce bulletin communal...

Et vous en souhaiter bonne lecture.

Claude HUBER
Maire de St-Hippolyte

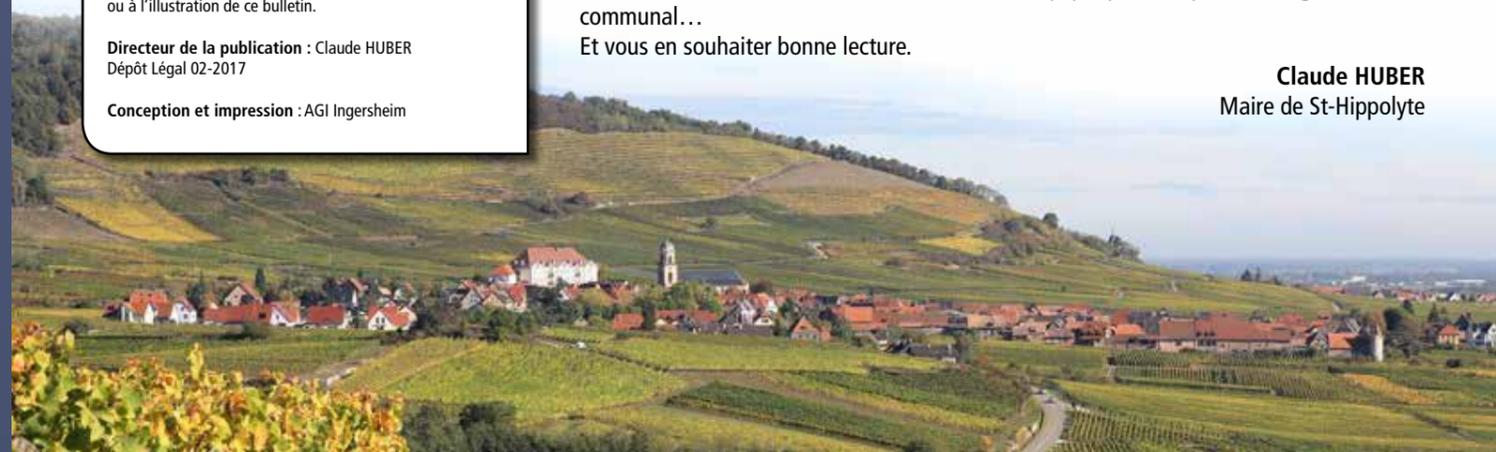
Horaires des déchèteries

Ribeauvillé :

Lundi au vendredi : 13h - 17h30
Samedi : 8h - 12h / 13h - 17h30

Riquewihr :

Lundi au vendredi : 8h - 12h
Samedi : 8h - 12h / 13h - 17h30



Les principales délibérations du conseil municipal en 2018

Les délibérations complètes sont consultables sur le site internet de la Commune. Nous ne présentons dans cette rubrique que les décisions les plus importantes ou significatives pour les habitants.

Séance du 19 février 2018

Compte administratif pour l'année 2017 du budget général

Le compte administratif pour le budget principal a été adopté comme présenté dans le tableau.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice	880 419,10	150 330,36
Recettes de l'exercice	932 331,95	314 691,65
Résultat de l'exercice	+ 51 912,85	+ 164 361,29
Résultat reporté	+ 162 406,34	-179 488,46
Résultat final	+ 214 319,19	-15 127,17

Excédent global : + 199 192,02 €

Le budget prévisionnel de la commune pour 2018 s'élève à 1 520 000 € se répartissant comme suit : 1 005 000 € pour le fonctionnement et 515 000 € pour l'investissement. (séance 26 mars 2018).

Compte administratif pour l'année 2017 du budget forêt

En fonctionnement, les dépenses représentent 115 114,83 € alors que les recettes se soldent à 135 007,82 € et engendrent ainsi un résultat positif de 19 892,99 €.

Le budget primitif de la forêt communale se monte à 208 000 € en recettes et dépenses pour le chapitre fonctionnement. (séance du 26 mars 2018).

Conditions d'inscription à la bibliothèque

Le conseil a fixé les tarifs suivants :

Cotisation par personne à partir de 18 ans : 10 €/an.

Prêt occasionnel (touriste) : 2 €/livre.

Durée du prêt : 1 mois, renouvelable 1 fois.

Remboursement d'ouvrage perdu ou endommagé : le prix de l'ouvrage neuf.

Il est décidé d'ouvrir la bibliothèque à partir du 6 mars et elle sera inaugurée le 5 mai.

Désignation d'un maître d'œuvre pour la rénovation des toilettes de l'école

Le conseil décide de confier la maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation des sanitaires de l'école à M. Norbert Dechristé et à son co-contractant M. Jean-Michel Grussy, tous deux architectes, pour un montant de 6 000 € HT et leur confie les missions suivantes :

- Établissement du dossier d'autorisation des travaux

comprenant les dossiers d'accessibilité et de sécurité.

- Consultation des entreprises avec établissement des marchés.
- Direction des travaux.
- Réception des travaux.

Désignation d'un maître d'œuvre pour l'aménagement de la rue Kleinfors

Après rappel de la nécessité d'aménager la rue Kleinfors qui n'a jamais bénéficié d'un revêtement en enrobés, le conseil décide de confier la maîtrise d'œuvre à M. Patrick Cotel pour un montant de 4 050 € HT en précisant que les prestations sont les suivantes :

- Étude et estimation prévisionnelle des travaux détaillés.
- Réalisation du dossier avec les plans de situation.
- Réalisation des marchés de consultation des entreprises.
- Analyse des offres.
- Suivi des travaux.
- Assistance pour la réception des travaux.

Réforme de rythmes scolaires

Suite à la parution du décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017, le conseil d'école, réuni le 13 février 2018, a émis un avis favorable au retour à la semaine de quatre jours. Le conseil municipal émet également un avis favorable au rétablissement de la semaine de quatre jours à compter de la rentrée 2018/2019.

Emplois saisonniers

Comme chaque année, le maire propose de recruter des agents non titulaires pour faire face à un besoin saisonnier. Le conseil décide de recruter trois emplois saisonniers pour une période de trois semaines chacun.

Séance du 26 mars 2018

Renouvellement et amélioration de l'éclairage public du quartier Grossforst

L'éclairage public de la rue de l'Ancienne Tuilerie, la rue de la Paix, l'avenue de l'Europe et la rue de la Chapelle est vétuste et mérite d'être renouvelé. Le maire a contacté l'Électricité de Strasbourg pour un premier diagnostic. Trente et un mâts et lanternes devraient être remplacés. Cette opération, si elle est réalisée et payée avant le 31 décembre 2018, peut être subventionnée par le Parc Régional des Ballons des Vosges.

Le conseil approuve le projet de renouvellement et d'amélioration de l'éclairage public dans le quartier Grossforst, en décide l'exécution et confie la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à Electricité de Strasbourg pour un montant de 3 740 € HT. Le devis estimatif se monte à 55 000 € HT.

Fiscalité directe

Suite à la commission finances du 19 mars 2018, le conseil municipal décide d'augmenter les taux de fiscalité directe locale pour l'année 2018 de 1 %. Les taux seront les suivants :

Taxe d'habitation	13.36 %
Taxe foncière sur propriétés bâties.....	8.35 %
Taxe foncière sur propriétés non bâties.....	46.91 %

Droit de préemption en zone d'activité économique

Suite au transfert de compétences des zones d'activités économiques à la Communauté de Communes du pays de Ribeauvillé (CCPR), le conseil municipal a décidé de déléguer l'exercice du droit de préemption urbain sur la zone d'activité économique Am Eckenbach à la CCPR dans le cadre de sa politique de développement économique.

Séance du 28 mai 2018

Règlement général sur la protection des données

Le règlement européen 2016/679 dit « RGPD » entre en vigueur le 25 mai 2018. Il apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application. Au regard du volume important de ces nouvelles obligations légales imposées et de l'inadéquation

potentielle entre les moyens dont la collectivité dispose et lesdites obligations de mise en conformité, la mutualisation de cette mission avec le Centre de Gestion 54 présente un certain intérêt.

Il s'agit de confier au CDG 54 une mission d'accompagnement dans la mise en conformité des traitements à la loi informatique et liberté et au RGPD.

Le conseil autorise le maire à signer la convention avec le CDG 54 et la lettre de mission du délégué à la Protection des Données.

Communications :

- 1) Les rapports sur l'eau et l'assainissement sont consultables en mairie.
- 2) L'avis de publicité pour le renouvellement de l'éclairage public du quartier Grossforst est lancé.
- 3) Des ambassadeurs du tri sillonneront les 16 communes de la CCPR pour informer et conseiller les habitants dans leur geste de tri.

Séance du 27 août 2018

Agrément d'un nouveau garde-chasse

Le conseil émet un avis favorable à l'agrément, en qualité de garde-chasse particulier du lot de chasse n° 7, de M. Philippe Umbdenstock. M. Boisson Jean-Pierre est l'adjudicataire du lot de chasse n° 7.

Transfert du lieu de célébration des mariages

La salle d'honneur de la mairie affectée à la célébration des mariages est située à l'étage de la mairie et donc difficilement accessible aux personnes à mobilité réduite. Il est proposé d'affecter le bâtiment de la salle des fêtes, conforme aux normes d'accessibilité, à la célébration des mariages. Dorénavant, la Commune dispose de deux lieux pour les mariages.

Le conseil émet un avis favorable et charge le maire d'en informer le Procureur de la République.

Le Procureur a donné son accord en septembre.

Attribution du marché de renouvellement de l'éclairage public quartier Grossforst

Le marché est attribué à l'entreprise Vigilec de Sélestat pour un montant de 55 968,50 € HT.

Attribution des marchés pour les travaux d'aménagement des sanitaires de l'école

Les entreprises retenues pour ces travaux sont :

- 1) Gros œuvre : BARI BTP pour un montant HT de 8 200 €.
- 2) Menuiserie extérieure et intérieure : RAESER pour un montant HT de 13 483 €.
- 3) Plâtrerie : OLRV pour un montant HT de 7 062 €.

- 4) Carrelage: STAMILE pour un montant HT de 4 545 €.
- 5) Peinture: ECKERT pour un montant HT de 1 982 €.
- 6) Chauffage et sanitaire: FRUH pour un montant de 14 195 €.
- 7) Électricité: PREST'ELEC pour un montant HT de 3 796 €.

Informations:

Les services techniques vont installer un panneau « rétrécissement de chaussée » à hauteur du garage Thirion pour dissuader les chauffeurs de poids lourds de traverser le village, malgré les panneaux d'interdiction.

Séance du 5 novembre 2018

Mme Laurianne Gross, nouvelle directrice de l'Office de Tourisme, nous fait l'honneur de sa présence en début de conseil pour se présenter et commenter les objectifs de cet organisme.

Renouvellement de la ligne de trésorerie

La ligne de trésorerie actuelle souscrite auprès du Crédit Agricole est arrivée à échéance le 1er octobre. Il est proposé de la renouveler.

Le conseil décide de renouveler la ligne de trésorerie de 100 000 € auprès du Crédit Agricole. Pour une durée de 1 an. Elle permet de faire face à diverses échéances dans l'attente de l'encaissement de certaines recettes.

Dotations d'équipement des territoires ruraux 2019

Raphaël Bossert, adjoint au maire, présente les catégories d'opérations subventionnables au titre de la DETR 2019. Il propose d'inscrire l'aménagement du chemin rural Schlettstatterweg pour un montant HT de 8 850 €, dont 3 540 € de DETR et 5 310 € d'autofinancement. Le conseil valide ce projet.

Communications:

M. le Maire propose au conseil municipal de prendre un arrêté municipal laissant la possibilité aux propriétaires de refuser l'accès à leur logement ou propriété à l'opérateur chargé de la pose de compteurs Linky.

Séance du 17 décembre 2018

État prévisionnel des coupes et des travaux 2019 et état d'assiette 2020

Suite à plusieurs années de sécheresse, notre forêt montre actuellement des signes inquiétants de dépérissement au niveau des résineux. Ils dessèchent en quelques mois et il devient urgent de les couper avant qu'ils perdent de leur valeur marchande.

Le conseil a donc pris la décision d'approuver l'état

prévisionnel de coupes pour 2019 à condition que la priorité soit donnée à l'exploitation des bois dépérissants, quitte à abandonner l'état prévisionnel des coupes.

En ce qui concerne l'état d'assiette pour 2020, le conseil refuse le martelage des parcelles 36 et 39 et accepte le martelage des parcelles 2 et 9 à condition que les volumes de bois secs récoltés ne soient pas supérieurs au volume programmé dans les parcelles 2 et 9.

Palmarès des maisons fleuries

Colette Meyblum, adjointe au Maire, propose de créer une nouvelle catégorie pour le classement des maisons fleuries.

Catégorie	Montant
Maison fleurie avec jardin	
Du 1 ^{er} au 3 ^{ème}	35 €
Du 4 ^{ème} au 10 ^{ème}	25 €
Du 11 ^{ème} au 20 ^{ème}	10 €
Maison fleurie à façades multiples	
Du 1 ^{er} au 3 ^{ème}	35 €
Du 4 ^{ème} au 10 ^{ème}	25 €
Du 11 ^{ème} au 20 ^{ème}	10 €
Façade fleurie	
Du 1 ^{er} au 3 ^{ème}	25 €
Du 4 ^{ème} au 6 ^{ème}	10 €
Professionnels	
Du 1 ^{er} au 5 ^{ème}	25 €
Du 6 ^{ème} au 10 ^{ème}	10 €

Raphaël Bossert, adjoint au Maire, propose d'organiser un concours pour les décors de Noël.

Aménagement de la rue Kleinfurst

Le Maire présente l'avant-projet de la rue Kleinfurst, exposé aux riverains le 31 août 2018. Il est évalué à 186 710 € HT. Le conseil approuve l'avant-projet et charge le Maire de lancer la consultation des entreprises et de demander les subventions idoines.



TRAVAUX

Les travaux de rénovation des sanitaires de l'école.

A l'école, les toilettes du bas ont été entièrement rénovées. Ce chantier, nécessaire pour des raisons sanitaires et d'accessibilité, était prévu initialement en 2017, mais pour des raisons budgétaires il a fallu le repousser à 2018.

Ces travaux s'inscrivent dans la volonté d'être à l'écoute de nos enseignants, d'assurer un accueil de qualité et de veiller au bien-être de tous les enfants fréquentant notre école unique.



Ils ont démarré dès le début des vacances par la démolition des installations existantes et la pose de nouveaux réseaux d'eau et d'électricité. Une nouvelle chape a ensuite été coulée, de nouvelles cloisons et menuiseries posées avant que le carreleur n'intervienne. Pour terminer, le peintre a fait les travaux de finition et les sanitaires, lavabos et accessoires ont été mis en place.

Les délais ont été respectés, les toilettes étaient opérationnelles dès la rentrée, malgré les congés de l'une ou l'autre entreprise.

Ce chantier a coûté 61 425 € HT, ce prix comprenant les travaux, les honoraires de l'architecte et la mission de contrôle technique et coordination du chantier. Une dotation d'équipement des territoires ruraux de 9 100 € sera versée par l'État.

(voir également dans les délibérations)





Renouvellement de l'éclairage public : quartier Grossforst

Les habitants du quartier Grossforst ont vu leurs rues sous un autre jour à partir de fin octobre, ou, plutôt le soir, sous une autre lumière. Les luminaires de ce secteur du village étaient les plus anciens de la commune, c'était ceux qui éclairaient le moins et consommaient le plus. Ils ont donc été remplacés par un éclairage à leds, beaucoup plus performant et permettant de réduire la consommation électrique.

C'est la transition énergétique que nous souhaitons étendre progressivement aux autres rues du village.

Ces travaux se sont élevés globalement à 60 000 € HT (travaux et assistance à maître d'ouvrage). Les subventions attendues représentent 30 000 € de la part du Parc Naturel Régional des Ballons et 5 000 € du Conseil Départemental.



St-Hippolivre

C'est le nom choisi pour la bibliothèque qui a ouvert ses portes le 6 mars 2018 et été inaugurée en mai par M. le Maire en présence d'élus du secteur.

117 inscrits, dont 61 enfants, profitent des quelque 3231 ouvrages (dont 879 en fonds propres) mis à leur disposition. Nous avons effectué 2217 prêts depuis la date d'ouverture de la bibliothèque. On y trouve des romans pour petits et grands, des bandes dessinées, des documentaires, ainsi qu'une « malle à musique » qui change tous les six mois. Il y en a pour tous les goûts.

Tout au long de l'année 2018, les enfants de l'école ont ainsi pu trouver de quoi alimenter leur goût pour la lecture et assister à des spectacles en partenariat avec le Réseau des Bibliothèques et la Communauté de Communes de Ribeauvillé, partenariat qui a connu son apothéose le 30 juin avec la deuxième Fête du Livre à Ribeauvillé.

En décembre, Madame Marianne Biecher est venue raconter un conte de Noël à neuf enfants qui ont, ensuite, confectionné un ange en papier. D'autres animations sont à l'étude. Si vous avez des suggestions, des idées, n'hésitez pas à nous en faire part.



Le tarif annuel est de 10 euros, renouvelable tous les ans à la date anniversaire de l'inscription. Vous trouverez davantage de précisions sous le titre « principales délibérations du conseil municipal en 2018 ».



Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- mardi de 16h15 à 18h30
- mercredi de 14h à 16h
- jeudi de 10h à 12h

Venez découvrir votre bibliothèque. Vous trouverez un endroit accueillant où passer un bon moment de détente et un accueil chaleureux.

A bientôt.



Journée Citoyenne

La deuxième journée citoyenne a eu lieu samedi le 16 juin et a rassemblé pas loin de 120 personnes. Un engouement égal à celui de l'année précédente !

Accueillis par le maire au hangar communal, les volontaires ont accompagné les responsables des différents ateliers et ont mis du cœur à l'ouvrage pour réaliser les travaux des 12 chantiers aux quatre coins du village.



Entre embellissement, nettoyage et entretien des espaces verts, travaux de peinture, etc. il y avait de quoi faire. A travers ces chantiers, chaque personne a pu partager ses compétences et son savoir-faire pour contribuer à améliorer notre cadre de vie.

Sous la direction de Claude Huber, une première équipe a procédé au nettoyage et au damage de la dernière partie de l'allée du cimetière alors qu'une seconde équipe a désherbé manuellement les alentours des tombes.

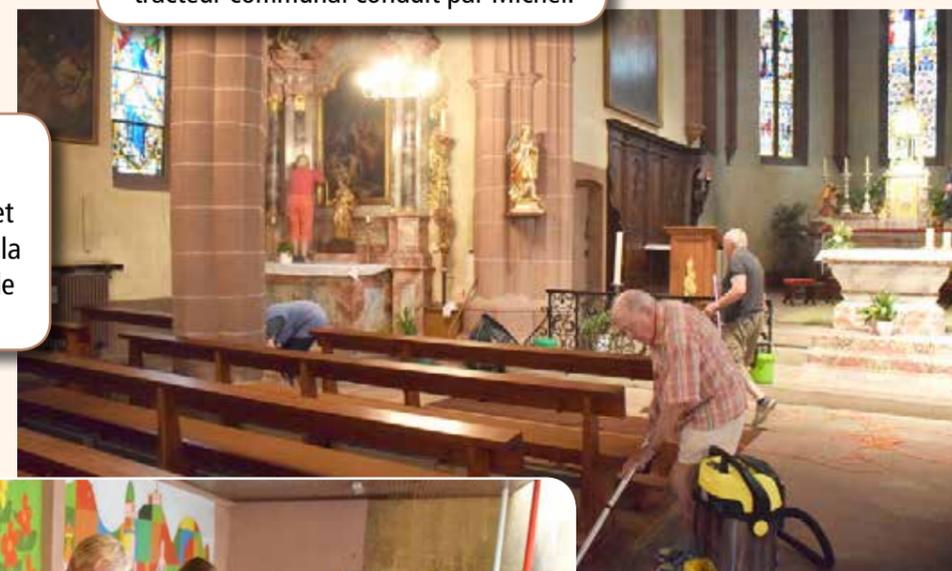


Linda a supervisé une équipe de 9 personnes pour désherber et nettoyer, couper les haies du jardin public le long de la route du Haut-Koenigsbourg.



Divers chemins ruraux ont été remis en bon état, sous la direction de Raphaël Bossert, par les viticulteurs avec l'aide du tracteur communal conduit par Michel.

Une équipe de 15 personnes a fait le nettoyage de l'église et la mise en peinture de la rampe et de la porte de la sacristie.



Les enfants, sous la houlette de Sophie Heinrich-Galea, Florence Raffath et Laura Frennet, ont réalisé des peintures sur le thème de l'arbre et de la nature dont certaines sont exposées dans la bibliothèque.



Une équipe de 8 bénévoles, dirigée par Gilbert Birg, s'est attaquée au nettoyage et débroussaillage de l'espace situé en face du dépôt incendie.

Claude Fuhrer était en charge d'une équipe de 15 bénévoles pour organiser les divers ateliers de peinture : rambardes, lampadaires, porte bibliothèque, portails cimetière, fontaine jardin public, tandis que Bernard Humbrecht a travaillé bénévolement en forêt.



L'équipe de Jacky Meyer a évacué les dépôts de sable du Toerel et nettoyé tout l'espace pavé.

Et enfin, sous la cuillère de David Heyberger et de Pascal Barel, 13 commis ont concocté le repas pour tous les convives et effectué les travaux de plonge et de nettoyage.
Une belle prouesse.



A toutes et à tous, un grand bravo et merci.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour notre 3^{ème} journée citoyenne le 25 mai 2019.



L'année en images



Cérémonie du 11 Novembre



Cérémonie des vœux

Concert de l'Avent - 25 novembre



Concert Epiphanie - 7 janvier



Coupe des marronniers



**Départ
de Bernard
Humbrecht**



Ste Barbe - 1^{er} décembre



Dissolution GSBDD - 24 mai





**Marche
St Jacques
25 juillet**



Slow Up - 3 juin



Noël des Aînés - 8 décembre



Soirée cabaret - 17 mars



Ecole maternelle de St-Hippolyte

Les enfants de la maternelle de Saint-Hippolyte ont pleinement profité de l'automne exceptionnel. Les promenades dans les vignes ont été l'occasion de découvrir et jouer avec les ombres mais aussi d'observer le paysage et ses couleurs. Ils ont pu restituer, avec des pincesaux, ce qu'ils ont vu !



Ecole primaire de St-Hippolyte



Animation médiévale à l'école CP-CE1-CE2



Carnaval 2018
Classe de CP-CE1



Conteur
1^{er} octobre



Conteur africain
19 mars



Sortie au Château du Haut Koenigsbourg
le 7 juin 2018



Spectacle Minuscules Mandibules 26 juin



Participation au Téléthon :

Les enfants de maternelle et de CM1/CM2 de Rorschwihr se sont unis pour soutenir le téléthon. Ils ont appris la solidarité et l'entraide en jouant. Ils ont fait les commentaires suivants.



Parcours d'équilibre :

« Dans cet atelier, il fallait marcher avec des échasses, passer dans des cerceaux, marcher au-dessus des cubes (ce qu'ils ont préféré) et suivre le parcours dessiné par les flèches. »



Parcours d'adresse :
« Le parcours d'adresse est un parcours où il faut tenir une balle en équilibre sur une cuillère en évitant de la laisser tomber. »



Parcours rampant :

« Il fallait passer dans un tunnel et sous des barres, monter sur des bancs et avancer à la force des bras sans dépasser les bandes qui délimitaient le parcours. »



Le tri sélectif des déchets - Les déchets non acceptés

Les déchets mal triés représentent 80 000 € par an pour la collectivité et donc pour tous les usagers.

► Un petit rappel des déchets à jeter dans la poubelle habituelle

Vaisselle, faïence, porcelaine	Film en plastique Enveloppant les revues	Blisters	Pots de Yaourt	Pots de fleurs	Papiers salis ou gras
		Pas de visuel			
Barquettes en polystyrène et en plastique	Pots en plastique	Cartons souillés	Films et sacs plastiques	Vaisselle jetable	Couches

Où et comment valoriser les autres déchets ?

► Les déchèteries

Pour tout autre déchet, vous pouvez vous adresser au service environnement de la Communauté de Communes de Ribeauvillé.

- Les colonnes à vêtements
Vous pouvez déposer : les chaussures, vêtements, petites maroquinerie et linges de maison dans les bennes situées rue St Fulrade.
- Pensez aussi à la réparation lors des Repair Café organisés tout au long de l'année au sein des communes de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé.

La gestion des déchets relève de la compétence du service environnement de la Communauté de Communes de Ribeauvillé. Par ailleurs, le maire est l'autorité compétente pour prendre et faire respecter les mesures nécessaires à la salubrité publique sur le territoire de la commune.

Ainsi, une délibération concernant les dépôts sauvages a été prise le 17 décembre 2018. Elle instaure une amende forfaitaire de 150 € auxquels s'ajouteront les frais réels d'enlèvement par les services communaux, à savoir 50 €/heure/agent, à toute personne identifiée ayant abandonné des déchets de toute nature sur le ban communal.

DÉCHETS VERTS	CARTONS	DEEE	GRAVATS / INERTES
AMEUBLEMENT	PILES	MÉTAUX	BOIS
DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX	BATTERIES	HUILES DE FRITURES	HUILES DE VIDANGE

Palmarès des maisons fleuries 2018

L'Alsace est reconnue pour son accueil, sa gastronomie, ses vins, son patrimoine mais aussi et surtout pour ses maisons fleuries.

Les touristes ont l'image d'une Alsace colorée grâce au fleurissement soigné et varié qui peut s'exprimer dans les jardins, aux fenêtres, sur les balcons. Nous fleurissons pour les touristes qui visitent notre belle région, mais nous fleurissons d'abord pour nous-mêmes, pour le plaisir.

Ce sont les habitants qui, via le fleurissement, rendent leur cadre de vie plus agréable et plus chaleureux.

Ce sont également les services techniques qui participent à l'embellissement de la commune, du patrimoine communal, des massifs et espaces verts par l'entretien minutieux de toutes les créations florales qu'ils mettent en place dès les beaux jours.

Au conseil municipal, nous sommes attachés à un fleurissement de qualité, même si nous tenons à ne pas exploser le budget annuel du fleurissement.

Le jury communal des maisons fleuries a parcouru les rues de la commune le vendredi 27 juillet sous un soleil radieux.

Les deux groupes ont noté les maisons fleuries en fonction des quantités de fleurs et de leur variété, du soin apporté à celles-ci et de l'aspect général du fleurissement. Il s'agit surtout d'encourager tous les habitants qui participent à l'effort collectif. Les Vins Iltis ont obtenu un troisième prix dans la catégorie « Fermes, corps de ferme et exploitations viticoles en activité » par le jury départemental.

Merci à tous et continuez à fleurir vos maisons avec passion et amour.



Catégorie : maison avec jardin

Treiber Francis
Kniebihli M. Josée
Gassmann Charles
Meyer René HK
Humbrecht J. François
Meyer Auguste
Klein J. Marie
Dochter Pierre
Vogel Michel
Scandella Christian
Rubin Richard
Fritsch Marguerite
Breitel J. Louis
Schmitt Ernest
Bléger Philippe
Gassmann Rémy
Koeberlé Bernadette
Frennet Marc
Schaeffer Francis

Catégorie : maison sans jardin

Judy André
Weiss Denise
Sonntag André
Mezonniaud Philippe
Muller Marcel
Bléger Robert
Sonntag Micheline
Raffath Michel
Haen Philippe
Sonntag Pascal
Muller Vincent
Bommensatt Jean
Heyberger Michel
Gontard Sabine
Borocco Christian
Muller Louis
Koell Christian
Gebhart Eric
Dubar Larcher
Huber Claude

Catégorie : mur fleuri

Collaone René
Klein Sébastien
Oppermann Guy
Weyh Alfred
Deubel Jacques

Catégorie : professionnels

Vins Fahrer Sylvie
Hôtel Le Parc
Restaurant Hupsa
Pfannala
Hôtel Aux Ducs de Lorraine
Vins Muller Koeberlé
Hôtel La Vignette
Vins Iltis
Vins Huber et Bléger
Vins Simmler Nicolas
Vins Bléger Claude





Construire, rénover, isoler

Le Conseil Départemental et la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé vous proposent des aides pour mener vos projets à bien grâce à l'ADIL, CITIVIA et le CAUE. La ComCom, en effet, a décidé d'adhérer au Programme d'Intérêt Général « Habiter mieux 68 » 2018-2023 ».

Voici la signification des sigles.

ADIL : Agence Départementale d'Information sur le Logement (conseils et études).

CITIVIA : montage des dossiers et demandes de subventions.

CAUE : Comité d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement.

Quels services pouvez-vous en attendre ?

ADIL et CITIVIA peuvent vous fournir des conseils pour l'étude de vos projets ainsi qu'un accompagnement gratuit et des aides financières pour la rénovation des logements. Ils vous font également bénéficier de conseils techniques gratuits lors de la visite du logement.

Le CAUE propose un service de conseils gratuits avant d'entre-

prendre des travaux de construction, de rénovation ou d'aménagement. Ils sont à votre disposition pour vous aider à monter un dossier conforme aux divers règlements administratifs et environnementaux, que ce soit pour une construction neuve, une réhabilitation de maison ancienne ou alsacienne ou des travaux.

Vous trouverez en Mairie des documents détaillés et les coordonnées de ces organismes.

Téléservice percev@l Fraude a la carte bancaire via internet

Si vous deviez un jour constater, sur votre relevé d'opérations bancaires, une transaction par carte bancaire internet dont vous n'êtes pas à l'origine alors que vous possédez toujours votre carte, vous devez faire opposition auprès de votre banque en faisant le numéro suivant : 0 892 705 705 qui est le numéro interbancaire d'opposition et demander le remboursement de l'opération à votre banque.

Vous pouvez aussi effectuer un signalement sur Internet grâce à la plateforme PERCEV@L ce qui vous évite de vous déplacer. Vous gardez le droit de déposer plainte ultérieurement auprès des forces de l'ordre.

Nous vous rappelons quelques précautions de base :

- ne jamais répondre à un courriel demandant des informations personnelles ou vos numéros de carte bancaire,
- effectuer régulièrement des analyses antivirus et antispyware de vos ordinateurs personnels,
- mettre régulièrement à jour vos antivirus, antispyware, navigateurs internet, systèmes d'exploitation en particulier, et vos logiciels en général,
- ne jamais utiliser d'ordinateur public pour un achat sur internet,
- ne jamais mentionner ses données personnelles ou numéros de carte bancaire dans un courriel,

- même envoyé à un proche,
- vérifier régulièrement les relevés de compte et consulter fréquemment la situation des comptes sur son site bancaire.
- ne pas utiliser une clé USB dont vous ne connaissez pas l'origine.

Vous trouverez des informations plus complètes en Mairie, où des prospectus sont à votre disposition.



Cimetière

La gestion du cimetière incombe à la commune.

Selon l'article L. 2223-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la sépulture dans le cimetière d'une commune est due :

- aux personnes décédées sur son territoire quel que soit leur domicile ;
- aux personnes domiciliées sur son territoire alors même qu'elles seraient décédées dans une autre commune ;
- aux personnes non domiciliées dans la commune mais qui y ont droit par le biais d'une sépulture de famille existante.

Conformément à l'article L2223-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, les concessionnaires ou leurs ayants droit peuvent user de leur droit au renouvellement de la concession durant une période de 2 ans à compter de l'expiration de celle pour laquelle la tombe a été concédée.

Les concessions sont renouvelables aux conditions et tarifs en vigueur au moment du renouvellement. À défaut de paiement de cette nouvelle redevance dans les 2 ans suivant la date d'échéance, la tombe concédée fait retour à la commune. Si votre concession est arrivée à échéance, nous vous remercions de contacter le secrétariat de Mairie afin de faire savoir si vous souhaitez ou non procéder au renouvellement.

Abandon de concession

Le maire peut, après avoir accompli les formalités nécessaires (publicité, saisine du conseil municipal...), constater l'état d'abandon d'une concession et prononcer la reprise par la commune (articles L. 2223-17, L. 2223-18 et R. 2223-12 et suivants du CGCT).

Pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, il convient qu'elle remplisse trois critères :

- avoir plus de trente ans d'existence
- la dernière inhumation a dû être effectuée il y a plus de 10 ans
- être en état d'abandon

À Saint-Hippolyte, à l'heure actuelle, une procédure de reprise de concession a été mise en place suivant la réglementation pour quelques tombes abandonnées ou non entretenues. Des petites pancartes sont déjà posées sur ces tombes. Veuillez vous adresser à la Mairie si vous constatez qu'une telle pancarte est posée sur la tombe familiale.

Tarifs

**Concession de tombe
15 ans - 125 €**

**Concession de tombe
30 ans - 250 €**

**Concession case columbarium
15 ans - 320 €**

**Concession case columbarium
30 ans - 800 €**

Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé (CCPR ou Comcom)

Elle exerce un certain nombre de compétences qui lui étaient déléguées par les communes par le passé :

- L'enfance-jeunesse (périscolaire, école unique ou RPI)
- La gestion des déchets
- La politique du logement
- L'équipement sportif en particulier la piscine
- L'aire d'accueil des gens du voyage

Suite à la promulgation de la loi NOTRe en 2015, de nouvelles compétences ont été confiées à la CCPR.

C'est dans ce cadre législatif que les 5 zones d'activités économiques ont été transférées à la Comcom au 1^{er} janvier 2017. Il s'agit des zones de Bennwihr, Ostheim, St Hippolyte, Riquewihr et celle du Muhlbach.

Parallèlement à ces transferts, la fiscalité unique pour les professionnels (FPU) a été mise en place. Ainsi, c'est la Comcom qui perçoit les impôts payés par les professionnels (CFE, CVAE, IFER, TASCOM, TAFNB) et reverse des attributions de compensation aux communes. Ces attributions correspondent au montant perçu par les communes au 1^{er} janvier 2017 et seront figées dans le temps.

Au 1^{er} janvier 2018, une nouvelle compétence est devenue obligatoire. Il s'agit de GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

Elle peut être exercée directement ou par l'intermédiaire d'un établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE). Le conseil de communauté a décidé de confier cette mission aux deux EPAGE concernés sur notre territoire : EPAGE Fecht aval-Weiss et EPAGE de l'ILL.

Loi NOTRe : loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République

CFE : contribution foncière des entreprises

CVAE : cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

IFER : imposition forfaitaire sur les entreprises de Réseau

TASCOM : taxe sur les surfaces commerciales

TAFNB : taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties



Paul HUMBRECHT - 1950-2018

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris la disparition subite et inattendue de Paul Humbrecht qui laisse toute la commune dans la douleur et la consternation.

Paul était connu de tous au sein de notre collectivité. D'un caractère jovial et avenant, ses relations avec ses semblables étaient toujours empreintes d'amitié, de calme et de sérénité. Il avait surtout le don de positiver les choses ou les événements de la vie avec une touche d'humour qui ramenait de l'optimisme dans les conversations, du courage et de l'espoir. Sa bonne humeur était communicative.

En remontant dans les années, on se souviendra de lui sur les planches du théâtre et de sa présence à la chorale. Plus tard, avec l'acquisition de son four à tartes flambées, il était devenu un partenaire incontournable du monde associatif.

C'était également un homme de conviction et porteur de valeurs. Il en a fait la preuve en entrant au Conseil de Fabrique de l'Église en 2009. Il avait envie d'apporter sa contribution à la vie de cette église qui rythme l'activité de notre paroisse et reste un élément majeur de notre patrimoine.

La présidence étant rendue vacante en 2015, les regards se sont tournés unanimement vers Paul, qui a accepté cette fonction et les difficultés qui vont avec.

Grâce à son tempérament généreux et optimiste, il a su fédérer autour de lui toute une équipe de bénévoles pour l'entretien de ce bel édifice. Il avait des projets pour notre église et des idées pour les mener à bien.

Sa vie familiale était bien remplie. Le 30 mai 1975, il avait épousé Lydia Frey et de cette union sont nés trois enfants, Jérôme, Didier et Carole. Il avait la joie d'être entouré par trois petits enfants qui faisaient son bonheur, après une vie professionnelle passée dans l'entreprise Liebherr. Il nous quitte trop tôt, mais son souvenir restera.



M. René BAGY - 1933-2018

René Bagy est né le 26 mars 1933 à Saint-Hippolyte et nous a quittés le 19 novembre 2018.



Fils de Hippolyte et d'Anna, il était le benjamin d'une fratrie de quatre garçons.

Il étudie à l'école de viticulture d'hiver de Colmar. Puis, de 1954 à 1956,

il effectue son service militaire au Maroc.

À son retour, il démarre sa carrière à la Poste et en parallèle, développe l'exploitation familiale.

Le 26 novembre 1960, il épouse Germaine Kreyer de Rodern.

De cette union sont nés six enfants, Marie-Paule, Simone, Pierre, Bernard, Rosine, Sylvie.

Avec amour et passion, il a travaillé dans les vignes durant toute sa vie et a transmis cet attachement à la terre à son fils Bernard.

Doué de ses mains, il était également passionné de mécanique, de maçonnerie...

Aucun chantier ne lui résistait et il aimait mettre ses talents au service des autres.

Dans ce même esprit, il s'investit en 1971 au Conseil Municipal.

Il y siégea jusqu'en 1995, période durant laquelle, il a fait partie de la commission travaux-voirie rurale et de la commission forêt, où ses avis étaient fort appréciés. Il fut l'instigateur des chantiers organisés avec les viticulteurs pour l'entretien des chemins ruraux avec une partie bétonnée.

Son engagement, tant pour la profession viticole que pour les actions communales, lui valut la décoration de Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole en 1985.

Naissance

- 27 janvier** - Mathilde Alice de Catherine BOSAL et Gilles DEISS
9 mars - Juliette de Marianne KOEBERLE et David STINNER
23 mai - Enzo de Clara DUCRON et Anthony ALEXANDRE
22 juin - Amélia de Rachel HUMBRECHT et Jonathan ZIMMERMANN
16 juillet - Achille de Laetitia THIERY et Frédéric GOLDSCHMIDT
24 septembre - Aubeline de Alexa LEROUX et Rémy HEYBERGER
19 octobre - Maély de Marina PIC et Robin KLEIN
3 décembre - Louis de Laura EHRHARDT et David STEIN



Mariage

- 2 juin** - Francis Jean BATISTA et Maud Laure HUMBRECHT
27 octobre - Pierre Julien BOESCH et Roxane Antoinette Nelly DE LETTER

Décès

- 4 avril** - Charles Etienne Eugène KLEIN
17 juin - Ernest Eugène LANSU
20 août - Paul François HUMBRECHT
11 septembre - Danielle WERMELINGER épouse SCANELLA
19 septembre - Joseph Raymond MEYER
25 septembre - Marie Joséphine GASSMANN veuve ENTZMANN
9 octobre - Marie-Thérèse SCHOTTERER veuve METZGER
19 novembre - René Joseph BAGY
3 décembre - Andrée SCHWARTZ épouse MEYER
12 décembre - Marie Lucie KLEIN veuve BUCHER-VOGEL

Liste des anniversaires de 2019

96 ans

BASTIEN Irène - 3 août
 EGELE Jeanne - 18 décembre

94 ans

THIRION Charles - 10 février
 LESIEUR Raymond - 10 juillet
 MEYER Auguste - 30 octobre

93 ans

MUHR Raymond - 22 août
 FRATTINI Marie Thérèse - 14 septembre
 MEYER Agathe - 4 octobre
 PICHEGRU Jean-Henri - 8 décembre

92 ans

MULLER Céline - 22 mars
 LAFON Geneviève - 30 septembre

91 ans

BIRG Alice - 4 juin
 KLEIN Hélène - 2 août

90 ans

SIMMLER Marie-Louise - 23 février
 MEYER Colette - 6 mars
 SCHAEFFER Jeanne - 11 juillet
 BLEGER René - 30 novembre
 JUCHERT Thérèse - 18 décembre

89 ans

WIPFF Yvette - 1er juillet
 HEINRICH Eugène - 23 juillet
 MEYER Anna - 24 juillet
 GERBER Marie Thérèse - 19 septembre
 WEISS Denise - 19 novembre
 WIPFF Marcel - 14 décembre

88 ans

HUBER Marcel - 2 février
 HAEN Marguerite - 26 février
 LAFON Raymond - 28 février
 SIMON Anne-Marie - 2 octobre
 KOEBERLE Georges - 2 décembre
 KRUMB Jean - 14 décembre

87 ans

MEYER Gérard - 12 février
 CHRISTEN Jeanne - 12 avril
 LESIEUR Anne-Marie - 23 avril
 SONNTAG Claire - 21 octobre
 WIECZOREK Nicole - 22 novembre

86 ans

CARL Yvonne - 6 janvier
 HATSCH André - 9 février
 LUCHT Alice - 9 février
 SCIUBA Bernadette - 18 mars
 BOOSE Germaine - 27 juin
 HUBER Bernadette - 2 août
 TREIBER Lucie - 4 août
 HAEN Madeleine - 18 novembre
 KLEIN Marie Louise - 9 décembre

85 ans

HATSCH Marie Rose - 9 février
 GASSMANN Charles - 11 mars
 GASSMANN Germaine - 22 août
 HERTFELDER Marie-Rose - 9 novembre
 KOEBERLE Robert - 15 novembre

84 ans

MEYER Marlène - 29 janvier
 MEYER René (MUNSCH)- 12 juin
 FAROUILH Maurice - 13 août
 GASSMANN Raymond - 1er septembre
 JENNY Eric - 12 novembre

83 ans

MEYER René - 13 janvier
 MUSSO Nicole - 18 mars
 KOEBERLE Jean - 18 avril
 SCHWARTZ François - 22 juin
 THIRION Marcelle - 17 septembre
 SCHOTTERER Alice - 6 octobre
 STIHLE René - 16 octobre
 FEHRENBACH Marcelle - 10 décembre

82 ans

CORDONNIER Emile - 7 juillet
 JAEGER Jacqueline - 25 juillet
 DESRICOURT DE LANUX Arlette - 9 août
 THIRION Achille - 28 août
 SCHMITT Ernest - 29 septembre
 HEYBERGER Marie Louise - 18 octobre
 FESSLER Jean Paul - 12 décembre

81 ans

MEYER Marie-Jeanne - 10 janvier
 MULLER Marcel - 17 janvier
 MULLER Rosa - 18 janvier
 KLEIN Antoine - 18 janvier
 HEINRICH Anna - 9 février
 RAFFATH Claude - 27 mars
 FESSLER Marie Jeanne - 17 avril
 KOEBERLE Joséphine - 7 mai

PICHEGRU Astrid - 15 juin
 DEISS Cécile - 16 juillet
 KOEBERLE Bernadette - 18 août
 GASSMANN Marlyse - 1^{er} octobre
 COUILLIEN Jacques - 11 octobre
 BAGY Germaine - 3 novembre
 BLEGER Henri - 11 décembre

80 ans

ILTIS Jacques - 7 janvier
 MARTIN Paulette - 23 mars
 JENNY Christiane - 29 juin
 COLLAONE René - 27 juillet
 STIHLE Rose-Marie - 3 août
 MARTIN Jean-Claude - 7 août
 MEINRAD Joseph - 7 septembre
 MULLER Jeanine - 22 décembre

Noces de Palissandre (65 ans de mariage)

MEYER Auguste et Colette
 21 mai

Noces de Diamant (60 ans de mariage)

KUMB Jean et Jeanne
 31 juillet
 GASSMANN Charles et Marlyse
 18 septembre

Noces d'Orchidée (55 ans de mariage)

RUBIN Richard et Lysiane
 26 septembre
 MEYER René et Marie-Jeanne
 24 novembre
 KLEIN Antoine et Laure
 24 décembre

Noces d'Or (50 ans de mariage)

MULLER Louis et Jacqueline
 2 mai
 EGELE Antoine et Nicole
 25 juillet

VILLE DE SAINT-HIPPOLYTE - Calendrier des manifestations 2019

JANVIER	Mardi	08	18 h 00	Municipalité	Réception nouvel an	Salle des Fêtes
	Dimanche	20	14 h 00	Association Sportive	Tournoi de belote	Salle des Fêtes
	Mardi	22	16 h 00	Amicale donneurs de sang	Don du Sang	Salle des Fêtes
	Dimanche	27	14 h 00	Chorale	A.M. Récréative	Salle des Fêtes
FÉVRIER	Vendredi	01	19 h 00	Au fil des Idées	A.G.	Sous-Sol
	Samedi	02	20 h 00	Sté de musique	Concert	Salle des fêtes
	Samedi	09	18 h 30	Club Vosgien	A.G.	Salle de musique
	Dimanche	10		Club Vosgien	Sortie	
	Dimanche	24	12 h 00	Paroisse	Repas paroissial	Salle des Fêtes
MARS	Samedi	09	12 h 00	Anciens combattants	A.G.	Salle des fêtes
	Samedi	16	20 h 00	Comité des fêtes	Cabaret alsacien	Salle des Fêtes
	Dimanche	24	Journée	Au fil des Idées	Exposition	Salle des Fêtes
	Dimanche	31		Club Vosgien	Sortie	
AVRIL	Dimanche	14		Club Vosgien	Sortie	
MAI	Mercredi	1er	11 h 00	Club Vosgien	Fête Montagnarde	Schaentzel
	Mardi	07	17 h 00	Municipalité Anc. combattants	Commémoration 1945	Monument morts S. d'honneur
	Dimanche	19		Club Vosgien	Sortie	
	Samedi	25	Matin	Commune	Journée citoyenne	
JUIN	Dimanche	02	Journée	Commune/C.F.	Slow up	Village/jardin public
	Samedi	15	Journée	Amicale SIVU SP	Journée démonstration/atelier	Jardin Public et SS
	Dimanche	23		Club Vosgien	Sortie	
	Vendredi	28	18 h 00	Ecole	Fête de l'Ecole	Salle des fêtes
JUILLET	Vendredi	05	18 h 00	Ecole de Musique	Audition de fin d'année	Jardin public
	Dimanche	07		Club Vosgien	Sortie	
	Mercredi	10			Tour de France	
	Mercredi	17	18 h 00	Sté de Musique	Soirée Musique et terroir	Jardin public
	Dimanche	21	07 h 00	Diablos Rouges	Marché aux puces	Jardin public
AOÛT	Mercredi	07	18 h 00	Syndicat Viticole	Soirée Vigneronne	Jardin public
	Dimanche	11	10 h 00	Sté de Musique + Syndicat Viticole	Fête patronale + apéritif concert	Place de l'Eglise
	Jeudi	15	12 h 00 14 h 00	A.P.P.	Fête du cochon de lait farci Pêche gratuite	Etang de pêche
	Samedi	24	18 h 00	Amicale SIVU SP	Sanglier à la broche	Jardin public
SEPTEMBRE	Dimanche	15		Club Vosgien	Sortie	
	Dimanche	15	17 h 00	Ass. Rénov. Chapelle	Concert	Chap. Ste Croix
	Dimanche	22	11 h 00	Sté de Musique	Fête du Vin Nouveau	Jardin Public
	Dimanche	29	11 h 00	Sté de Musique	Fête du Vin Nouveau	Jardin Public
OCTOBRE	Samedi	05	20 h 00	Association Sportive	Tournoi de belote	Salle des fêtes
	Dimanche	06		Club Vosgien	Sortie	
NOVEMBRE	Dimanche	03		Club Vosgien	Sortie	
	Lundi	11	11 h 00	Municipalité	Commémoration Armistice	Mon. morts/ SDF
	Dimanche	24	17h00	Municipalité/C.F.	Concert de l'Avent	Eglise/S.H.
	Samedi	30	17 h 00	SIVU SP/Commune	Sainte Barbe	SAINT-HIPPOLYTE
DÉCEMBRE	Samedi	07	12 h 00	Municipalité	Fête de Noël des Aînés	SDF
	Dimanche	08		Club Vosgien	Sortie	
	Mardi	24	24 h 00	Comité des fêtes Sté de Musique	Messe de Minuit Vin Chaud gratuit Aubade au Clocher	Place de l'Eglise